

MINISTERE DE LA DEFENSE

ARMEE DE L'AIR

N° 42 /DEF/EMAA/BPRE/ESP

A PARIS, le 17 JAN. 1994

AR PV

CNES / SEPRA

A l'attention de M. V.

EXPLOITATION SATELLITES SCIENTIFIQUES
19 JAN. 1994
N° 009

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Procès-verbal n° 738/1993 du 06/12/93 Gendarmerie Nationale	1	" POUR INFORMATION " ----- Le Chef du Bureau des Programmes pour la Recherche et l'Espace de l'E.M.A.A.
TOTAL.....	1	

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE DE ...
 UNITÉ (CLAIR)
BT
 PROCÈS - VERBAL (N°/ANNÉE)
P.V n°738 / 93

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN, OU PÉRIODE)
Nuit du 16 au 17.11.1993

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
Commune de

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DELIT COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE CAS
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

OBJET DE LA PROCÉDURE
ANALYSE : OBSERVATION D'UN PHÉNOMÈNE LUMINEUX INEXPLIQUÉ PAR DE TÉMOINS.

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	P.V DE SYNTHÈSE
2	PLAN DE SITUATION
3	P.V D'AUDITION DE C , C (Témoïn).
4	P.V D'AUDITION DE O , F (Témoïn).
5	BULLETIN METEO FRANCE
6	ARTICLE DE LA PRESSE DE LA DU 19.11.93.
7	ARTICLE DE LA PRESSE DE LA DU 20.11.93.

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	1	Mr. Le Préfet du département de la
	<input type="checkbox"/>	1	Mr. le Procureur de la République à ; ;
	<input checked="" type="checkbox"/>	1	<u>Mr le Général, Commandant la région</u> <u>Aérienne</u> à..
	<input type="checkbox"/>	2	Mr le Ministre de la Défense - DGGN Bureau Défense - Opération.
	<input type="checkbox"/>	1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE

Compagnie :

Résidence :

BT

C.U. 01021 - PV 00738/93

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

04

1

Nous soussigné : gendarme L L , adjoint au commandant de la brigade, en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Le vingt six décembre mil neuf cent quatre vingt treize, à dix heures et trente minutes.

Nous trouvant a , au bureau de notre unité,

P R E A M B U L E

Le 18 novembre 1993, au cours d'un service de surveillance générale, nous apprenons que deux habitants de la commune de , ont aperçu dans la nuit du 16 au 17 novembre 1993, à proximité du lieu-dit , un étrange phénomène lumineux (Plan de situation - Pièce n°2). Des journalistes du journal se sont intéressés à ce fait et doivent publier un article de presse (Pièce n°6 et n°7).

E X P O S E D E S F A I T S

Le 17.12.93 vers 00 heure 45, Mr C C demeurant dans une caravane au lieu dit sort son chien. Il aperçoit alors dans le ciel en direction de , un étrange phénomène qu'il compare à un trait lumineux entouré de points lumineux tournants. Il réveille Mr O , P qui dort dans la caravane et qui constate également le phénomène. Pendant l'observation, ils pensent avoir entendu un léger bruit de moteur. Ils ne peuvent préciser la durée. Le ciel est clair et la visibilité est bonne. Ce phénomène n'a été observé par aucun autre habitant.

M E S U R E S P R I S E S

Nous nous transportons dans ce secteur pour rechercher le renseignement Nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie par message n°824/93.

E N Q U E T E

Nous procédons à une enquête de voisinage sur le territoire de la commune de . Ce phénomène n'a été observé par aucun autre habitant de la commune. Nous prenons contact avec Mr G , B , maire, il n'a rien entendu concernant ces faits.

Nous procédons à l'audition de C C (P.V d'audition Pièce n°3) et à l'audition de O , P (P.V d'audition - Pièce n°4). Ces deux hommes déclarent avoir vu dans le ciel en direction de , un trait

L'enquêteur

Compagnie :

Résidence :

BT

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. 01021 - PV 00738/93

01

2

lumineux d'une taille de deux à vingt mètres entouré de points lumineux.

Nous effectuons des recherches dans le secteur indiqué par les deux témoins. Ces recherches n'ammènent la découverte d'aucun fait utile à l'enquête en cours.

Les conditions météorologiques au cours de la nuit considérée sont bonnes (Pièce n°5).

C L O T U R E

De l'enquête effectuée, Nous n'avons recueilli aucun autre élément ne pouvant infirmer ou confirmer les dires des deux témoins.

Nous transmettons en l'état la présente procédure.

A _____, le vingt six décembre mil neuf cent quatre vingt treize, à onze heures trente minutes.

L'enquêteur

Compagnie :

Résidence :

BT

C.U. 01021 - PV 00738/93

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE

N° FEUILLET

03

1

Nous soussigné : gendarme L. L. , adjoint au commandant de la brigade, en
résidence à :

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

C C , 39 ans,
né le FRANCE,
demeurant ,

fils de
célibataire, Brocanteur, nationalité française,

qui déclare le dix neuf novembre mil neuf cent quatre vingt treize
à seize heures et quarante neuf minutes:-----

""Le mercredi dix sept novembre mil neuf cent quatre vingt treize vers zéro
heure quarante cinq minutes après le film de la deuxième chaine, je suis sorti
à l'extérieur de mon mobil home pour prendre l'air et sortir mes deux chiens.

""Tous les soirs, je sors mes chiens et mon petit chien qui d'habitude va dehors
sans problème n'a pas voulu sortir. Je ne peux expliquer pourquoi.-----

""J'ai uriné et j'ai levé la tête. J'ai vu à ce moment là dans le ciel en direc-
tion de un trait lumineux que je compare un peu à un tube
néon qui me donnait l'impression d'avoir du mal à s'allumer. J'estime la taille
de l'objet à environ deux mètres de longueur. Celui-ci ne se déplaçait pas, il
était fixe dans le ciel.-----

""Autour de ce "trait" lumineux, il y avait 5 à 6 points lumineux qui tour-
naient. La taille de ces points étaient très petite par rapport au trait. Les
points lumineux tournaient dans le sens inverse des aiguilles d'une montre aut-
our du trait. La luminosité était toujours la même pour les points.-----

""J'ai cru entendre un petit bruit que je peux comparer à un petit moteur d'
avion à hélices.-----

""Ce phénomène était fixe dans le ciel, il ne bougeait pas.-----

""A un moment, j'ai vu une des boules tomber vers le sol en faisant un zig zag
comme un éclair. Il n'y avait aucun bruit lors de la chute. Je ne peux pas vous
préciser le lieu de la chute, mais je pense que cela était en direction du bois.

""La visibilité était bonne, il n'y avait pas de vent. Il faisait froid et il
n'y avait pas de pluie. Il n'y avait pas de brouillard ni de nuage on voyait
les étoiles.-----

""J'ai pris peur car les points lumineux m'ont paru agressifs, ils m'ont donné
l'impression de s'attaquer au trait lumineux. J'ai senti cela.-----

""Mon chien qui était avec moi n'a eu aucune réaction particulière.-----

""Je tiens à préciser que j'étais accompagné de Mr O que j'avais réveil-
lé pour lui montrer ce phénomène.-----

""Je ne peux préciser quand ce phénomène s'est terminé car j'avais peur.-----

""Je ne peux préciser combien de temps cela a duré.

A , le dix neuf novembre mil neuf cent quatre vingt treize
à dix sept heures quarantes cinq minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher

La personne entendue :

l'O.P.J :

PROCÉDURE

D'ENQUÊTE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

D E TEMOIN

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour , dix neuf novembre mil neuf cent quatre vingt treize,

nous soussigné(s) , B. , F , Gendarme à la Compagnie de en résidence à la
la Brigade de , Agent de Police judiciaire,
vu les articles 20 et 75 à 78----- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

O , P---, 62 ans,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, né

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

Fils

Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant

retraité,-----

....Nous trouvant au bureau de notre unité, à , com-
paraît devant nous la personne dénommée ci-dessus qui entendue séparément
déclare à dix sept heures :-----

....Le Mardi 16 novembre 1993, vers 21 h 00, j'ai sorti mes chiens.-----

....Entendant un bruit d'avion dans le ciel, j'ai, machinalement, levé les
yeux. J'ai vu un objet clignoté. Je pensais à un avion dont les feux de po-
sition clignotaient. J'évalue la distante à plus de 300 mètres entre moi et
cet objet. En hauteur, il y avait plus de 1000 m.-----

....Cà clignotait rouge et vert mais je ne peux donner la couleur de l'objet.-----

....Ce dernier allait dans la direction de , soit l'ouest. J'ai
suivi des yeux cet objet et il a bifurqué à angle droit en direction de
une première fois puis une seconde, le remettant parallèle à sa
trajectoire du départ.-----

....Après le deuxième bifurcation, il a disparu de ma vue sans que je me
l'explique. Je suis retourné au mobilhome et j'ai raconté ce que j'avais vu
à M. C , C , un camarade.-----

....Il est sorti mais n'a rien vu.-----

....Je me suis couché. Vers 00 h 45, il m'a réveillé car il constatait un
autre phénomène.-----

....Depuis l'intérieur de la chambre de mon mobilhome, j'ai vu un gros néon
horizontal stable qui était plus ou moins lumineux. Au maximum de sa lumino-
sité, il prenait une forme ovale comme un ballon de rugby. J'ai observé ce
phénomène 5 minutes.-----

....La deuxième fois, cela se passait dans une autre direction, au dessus
de la coline, dans le bois , vers l'est. Il paraissait plus près
que la première fois, j'ignore la distance. Il paraissait à une hauteur
équivalente à 4 ou 5 étages. Il me semblait qu'une luminosité tournait autour
ce cet objet qui restait fixe.-----

....Je n'ai pas entendu de bruit cette fois-là.-----

LA PERSONNE ENTENDUE

L'A.P.J.

....Cet espèce de néon avait la couleur blanchâtre. Cela devait avoir, sous toute réserve une vingtaine de mètres de longueur. Quand il était au minimum de sa luminosité, il était peu ovale mais en gonflant il le devenait.-----
....Il n'a jamais changé de couleur.-----
....Le ciel était très clair, sans nuage ni brume. Il faisait froid. Le ciel était bien étoilé. Je ne me rappelle pas s'il faisait du vent.-----
....Bien que ce phénomène était toujours visible, je me suis rendormi.-----
....M. C était inquiet et il a continué à regarder quand je dormais.-----
....La première fois, je ne peux donner de précision sur la forme car il s'agit d'une lueur qui clignotait semblable à celle que l'on a l'habitude de voir sous les avions la nuit. Ce qui me fait enlever l'hypothèse d'un avion c'est le virage à 90 °. Les deux bifurcations ont été très rapides.-----
....J'habite en ce lieu, depuis le mois d'août 92. C'est la première fois que je vois un phénomène semblable.-----
....M. C a demandé à la Presse si d'autres personnes avaient vu un phénomène inexplicable, en vain.-----
....Le 19 novembre 1993, à 17 heures 45. Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

LA PERSONNE ENTENDUE

L'A.P.J.

METEO FRANCE
Centre départemental

Conditions météorologiques à _____
dans la nuit du 16 au 17 novembre 1993.

Situation générale :

Vaste Anticyclone 1045 hpa sur la Russie se prolongeant par une dorsale vers la France et la Péninsule Ibérique. Il dirige un flux de sud-est modéré sur nos régions.

Temps observé :

Le temps est calme, sec et dégagé malgré un ciel légèrement voilé par des Cirrus (nuages élevés).

La situation météorologique n'est pas favorable à des phénomènes orageux.

Le sémaphore de _____, lieu de relevés le plus proche de _____, observe de la brume avec une visibilité de 4 km le 16 à partir de 17h28 légales.

Au cours de la nuit, le vent est orienté Est et souffle à une vitesse moyenne de 22 à 32 km/h.

Aucune observation humaine n'étant effectuée la nuit de 19 h à 07 h par ce sémaphore, nous ne pouvons ajouter d'autres précisions sur le temps sensible.

L'événement

« LA PRESSE

Le ciel du serait-il visité ?

Dans la nuit de mardi à mercredi, deux habitants de se sont demandés ce que signifiaient les phénomènes lumineux pour le moins étranges qu'ils ont perçus dans leur ciel. Les OVNI auraient-ils encore sévi ?

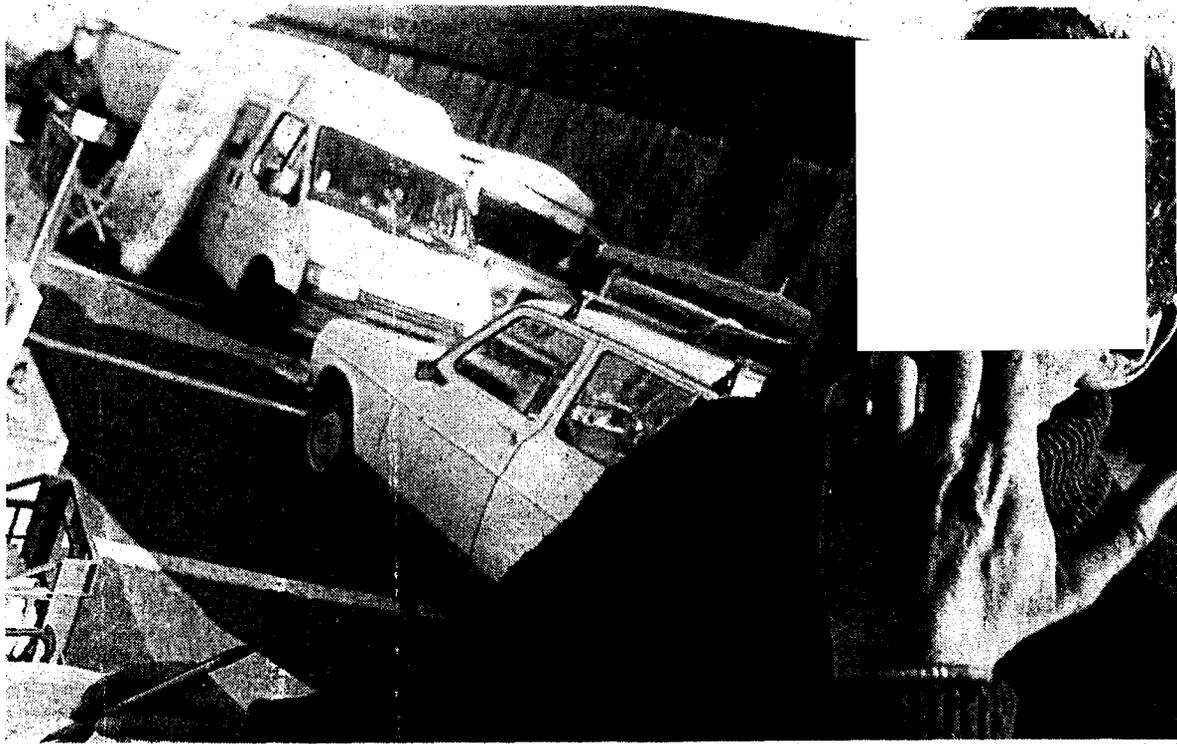
Il était environ 20 h 30. Un habitant de la région, un des villages de la région, sort ses chiens. Dehors, des lumières l'intriguent : cela ressemble à des tourbillons de lumière. « J'ai cru entendre des avions. Ça clignotait. Mais, ce qui m'a étonné, c'est que, ça ne se comportait pas comme un avion. Ça allait sur l'axe, et d'un seul coup, ça a bifurqué à angle droit une première fois, puis une seconde fois. Impossible que ce soit un avion ». Il alerte son neveu. Mais le phénomène disparaît avant que celui-ci puisse constater ce que son oncle lui décrit. L'oncle se couche sans plus s'inquiéter.

Une autre vision

Ce soir-là, le neveu (qui se prénomme C) regarde la télé tard dans la nuit. Même si « Borsalino » est pour lui du réchauffé, il y a du plaisir à voir ce film. C, qui est commerçant ambulant, s'accorde ce soir-là une soirée relax : il n'a pas de marché le lendemain.

Vers une heure moins le quart, il sort à son tour avec un des chiens. Et là, dehors, C s'arrête, stupéfait : « J'ai vu dans le ciel, un « machin » curieux, une espèce de barre lumineuse, horizontale, qui s'étendait ou se rétrécissait, un peu comme un néon quand il a du mal à s'allumer ». Quand l'objet était au maximum de sa dimension et de sa luminosité, il était entouré par une sorte de cercle de lumière, un halo matérialisant une forme ronde. Et autour, gravitaient plusieurs points scintillants. Pour C, l'objet était situé à environ 5-600 mètres et à une hauteur qui ne dépassait pas celle d'un immeuble genre tour, c'est-à-dire à environ 30 mètres, donc pas très haut.

C n'a pas honte à le dire : cette vision lui a fait peur. Et il a réveillé son oncle. « C'est vrai, mon neveu était choqué, troublé. J'avoue que c'était plutôt étrange ». Ils sont restés un bout de temps à observer le



C encore marqué par sa vision de la nuit de mardi.

phénomène. Dix minutes, peut-être, une demi-heure seulement. Mais lui était nettement plus affecté que son oncle par cette vision.

L'observation du commerçant ambulant de la région peut réellement intriguer. On a bien pensé à des faisceaux laser comme on en voit de plus en plus au-dessus des boîtes de nuit à la mode. C'est une hypothèse à écarter. Alors ? Le témoignage de C et de son oncle va-t-il s'ajouter à la longue liste des observations d'OVNI dans la région depuis une vingtaine d'années, en particulier dans le coin « sensible » de

terre de prédilection des OVNI ?

semble être un carrefour d'objets volants non identifiés. Dans le livre qu'il a consacré aux « Ovnis du », paru aux éditions

de « » en 1980, P B , aujourd'hui rédacteur en chef de La

, note que plusieurs objets lumineux indéterminés ont été observés en quelques années dans un rayon très limité autour de

Certains témoignages proviennent de lieux distants de quelques centaines de mètres seulement.

Au début des années 50, un agriculteur aperçoit de nuit et au sol non loin de la ferme du

un objet lumineux rouge orangé. « Il avait trois pieds et une forme rectangulaire avec les bords arrondis. Mon commis a pris peur, explique le témoin, il en a rebroussé chemin jusqu'à la ferme ». L'objet a décollé en vrille. Mais aucune trace n'a été relevée au sol le lendemain.

Le 16 octobre 1977, cinq témoins, dont le curé, racontent avoir vu « une grosse boule très rouge » en forme d'œuf retourné, dans la direction de la

(justement à proximité de l'endroit où C

C et son oncle viennent de voir un objet lumineux indéfini). « Elle était entourée, dit un témoin, d'une auréole orangée ». Elle a disparu dans la direction de c'est-à-dire vers l'ouest.

Une étrange clarté qui se transforme en boule rouge

Le 27 avril 1979, un agriculteur de

s'apprête à aller traire ses vaches. Il est 7 heures du matin. Il est soudain attiré par une étrange clarté qui se transforme en une boule rouge aux contours orangés au niveau des fils électriques à environ 40 mètres de lui. De la boule sortent deux bras semblables à du fer rougi animés d'un mouvement de va-et-vient alternatif. La boule est aperçue également par la fille de l'éleveur avant de disparaître en direction de

Le 31 août 1980, aux abords de la ferme du un dessinateur en génie civil, 33 ans, qui passe ses week-ends au hameau

est survolé par deux boules blanches alors qu'il se dirige vers

avec sa famille. « Je pense qu'elles étaient à la hauteur d'un arbre, peut-être quinze mètres, juste au-dessus de la voiture, explique le témoin. J'estime leur diamètre à trois mètres environ ». S'arrêtant sur le côté de la route, il tente de s'approcher d'une lumière intense probablement due à l'atterrissage des deux boules. Il retourne à sa voiture parce que sa famille, effrayée, le supplie de ne pas aller plus loin.

L'observation de la nuit de mardi à mercredi a été faite dans une zone particulièrement « visitée ». Les deux témoins du village de ne sont à que depuis

un an et demi, et n'avaient pas connaissance de ces cas évoqués par le livre « Ovnis du ». Seul, un habitant du village avait dit un jour à C C qu'il avait vu quelque chose, mais qu'on ne l'avait pas pris au sérieux, aussi n'avait-il pas insisté.

Les lumières obscures des nuits

Mardi dernier, en plein cœur de la presqu'île, à exactement, deux hommes ont vu d'étranges phénomènes lumineux. Des « lumières obscures » que d'autres ont vues à des dates différentes.



C C Ici avec son oncle, indique la direction du phénomène aperçu mardi soir.

C C définissait l'étrange vision de mardi comme une trace horizontale en forme de néon, à l'intense lumière (La Vieille, du 19 novembre). Cette image, d'autres l'ont vue, dans les mêmes détails. Un de nos lecteurs nous a signalé avoir constaté ce phénomène plusieurs fois en un mois, non du côté des bois de La Vieille mais sur la route de La Vieille à La Vieille. L'étrange lumière se déplaçait à chaque fois de la mer vers l'intérieur des terres.

A fin janvier

L'article d'hier montrait combien

était une zone « sensible » dans le domaine des phénomènes lumineux inexplicables. Un témoignage est venu s'ajouter à la liste déjà longue des observations faites dans cette zone boisée. Le fermier de La Vieille un des derniers soirs de janvier 1993, a été frappé par une lueur inhabituelle au-dessus du bois voisin des La Vieilles. « C'était une grosse masse lumineuse, de 20 mètres de long peut-être, et qui passait régulièrement au-dessus des arbres ». Impressionnant. L'agriculteur a appelé son employée, qui était en train de traire : le phénomène a duré facilement 20 minutes. Ce soir-là, les gens de La Vieille avaient confondu le laser du

avec un OVNI. L'agriculteur avait préféré ne rien dire. Et pourtant, le laser du laser n'était vraiment pour rien dans l'immense clarté du bois des La Vieilles.

Il existe probablement d'autres témoignages de ces phénomènes inexplicables dans le ciel cotentinois. Un certain nombre d'observateurs n'y ont attaché qu'un intérêt relatif.

D'autres ont préféré ne rien dire, par crainte de n'être pas pris au sérieux, tant il est vrai qu'il n'est pas facile d'être témoin de l'étrange, de l'inexpliqué.